



Progression de l'extension du réseau à fibre optique à Zurich

Swisscom et la Compagnie d'électricité de la ville de Zurich ewz se sont entendues sur la poursuite du projet commun d'extension du réseau à fibre optique zurichois. A cet égard, des points importants du contrat de coopération ont été renégociés ces derniers mois. Il a en effet été nécessaire de supprimer et d'adapter certaines clauses en raison de la décision négative rendue par la Commission de la concurrence (ComCo) sur la coopération dans le domaine de la fibre optique. Le conseil communal et les électeurs de la ville de Zurich voteront dans les mois à venir sur la suite de la procédure.

Le compromis trouvé par les deux partenaires contractuels a permis de procéder dans les plus brefs délais à des modifications importantes du contrat. La protection des investissements et l'exclusivité relative à la couche 1 ont été entièrement supprimées. ewz et Swisscom proposent toutes deux désormais la fibre noire, dite passive (couche 1), répondant ainsi à l'une des exigences principales de la ComCo. Dans le même temps, le mécanisme des paiements compensatoires a été précisé. Swisscom est satisfaite de l'accord, car l'extension va maintenant pouvoir être poursuivie rapidement, avec des risques entrepreneuriaux supportables. Swisscom investit environ CHF 300 millions dans l'extension du réseau à fibre optique de la ville de Zurich, prenant ainsi en charge près de 60% des coûts du raccordement de base de la ville. Le conseil municipal zurichois demande au conseil communal un crédit d'objet pour la participation de la ville de Zurich dans le réseau à fibre optique. La décision finale appartient aux électeurs de la ville de Zurich. Swisscom est responsable de l'extension pour environ un quart des logements et commerces zurichois. Cette extension sera terminée à l'été 2011 déjà, de sorte que tous les clients dans ces zones pourront utiliser les nouveaux services à fibre optique.

Swisscom a déjà convenu d'adaptations contractuelles similaires pour Bâle, Berne et Lucerne. Ces modifications se sont avérées nécessaires suite au rapport final du Secrétariat de la ComCo de septembre dernier qui a remis en question des éléments importants du modèle de coopération. Les négociations avec les autres partenaires de coopération se poursuivent actuellement.

Berne, le 18 janvier 2012